

COMPETITION REGIONALE DE
PATINAGE ARTISTIQUE

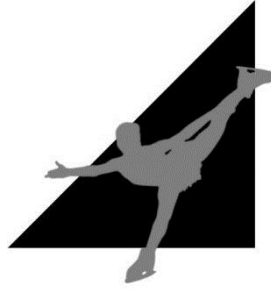
COUPE JEANNE D'ARC

le 1er Mai 2022



Patinoire d'Orléans
1 rue Alexandre Avisse - 45000 Orléans

Entrée gratuite
infos : www.usosg.fr



Mesdames, Messieurs les Président(e)s de Club,
Le club USO Sports de Glace section patinage artistique a le plaisir de vous inviter à participer à la Coupe Jeanne d'Arc, qui se déroulera le dimanche 1 mai 2022 de 8h00 à 20h00 à

Patinoire du BARON
1 Rue Alexandre Avisse
45000 ORLEANS

Cette compétition de patinage artistique est ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace(FFSG), à la Ligue Centre et hors ligue.
La compétition est support de médailles jusqu'à la pré-bronze et est réservée aux patineurs des filières fédérales F1 et F2, Régionales R1 et R2 ainsi qu'au socle commun A, B,C,D. Elle est également ouverte aux adultes, puis N2 si places restantes. Le nombre d'inscriptions maximum est fixé à 90 patineurs sur l'ensemble de la journée.

Dates :

Date limite d'inscription par mail : 3 avril 2022
Date limite de réception de paiement : 10 avril 2022
Tirage au sort : 25 avril 2022
Compétition : 1^{er} mai de 8h00 à 20h00

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée de celles-ci et par ordre de priorité.
La priorité étant donné à la Ligue Centre Val de Loire.

- **1** : F1/F2 (poussins, benjamins, minimes, novices, junior) Ligue Centre Val de Loire
 - **2** : R1/R2 (poussins, benjamins, minimes, novices, junior) Ligue Centre Val de Loire
 - **3** : Socle commun A, B , C, D Ligue Centre Val de Loire
 - **4** : Adultes étain à master Ligue Centre Val de Loire
 - **5** : F1/F2 et R1/R2 (poussins, benjamins, minimes, novices, junior) Hors ligue
 - **6** : Socle commun A, B , C, D Hors Ligue
- Et N2 si places restantes

Règlement :

Filières F1/F2 et N2 : Règlementation complète sur le site de la CSNPA (Book CSNPA 2021/2022)
<https://sites.google.com/site/csnpatinage/>

Filières R1/R2 et socle commun : Règlement sur le site de La Ligue Centre : Règlement Ligue Centre
Val de Loire sports de glace version 2021-2022
FFSG-disciplines d'expression- régional moins de 10 ans 2021_2022

Participants :

- Les patineurs devront être en possession d'une licence compétition en patinage artistique, délivrée par la FFSG, pour la saison 2021/2022.
- Le nombre de participants par club n'est pas limité. La section organisatrice se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre maximal de programmes sera atteint pour l'horaire de la compétition.
- Les candidats s'engagent à respecter les horaires, et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début de leur échauffement.
- Les organisateurs se réservent le droit de conserver toute avance prise lors de la compétition, jusqu'à 30 minutes.
- Les organisateurs se réservent le droit et la possibilité de prendre toute décision de nature à permettre le bon déroulement de la compétition.
- La feuille de contenu de programme devra être enregistrée sur le site CSNPA au plus tard le 18 avril 2022 et adressée par mail à :

artistique@usosg.fr

Inscriptions :

Les inscriptions débuteront dès la parution de l'annonce et devront être envoyées par mail à :

artistique@usosg.fr

ou par courrier au plus tard le 03 avril 2022 à :

**Patinoire du BARON
USO Sports de Glace
1 Rue Alexandre Avisse
45000 ORLEANS**

Musiques :

Le jour de la compétition, chaque patineur devra être en possession de son CD-R avec son nom, prénom, catégorie ainsi que son club.

En parallèle et afin d'éviter les problèmes récurrents de CD, les musiques de programme partiront par ordinateur. Celles-ci devront être enregistrées en MP3 et sous le format « CATÉGORIE – SEXE – NOM – PRÉNOM » et envoyées avant le 17 avril 2022 à l'adresse mail suivante :

artistique@usosg.fr

Paielement :

Le montant de l'inscription est fixé à 40 euros par participant.

Le règlement financier est à effectuer au plus tard le 10 avril 2022.

Paielement par virement bancaire sur le compte ci-dessous en précisant le nom de votre club :



Relevé d'identité bancaire

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

Titulaire

UNION SPORTIVE ORLEANAISE DES SPOR

Domiciliation

ORLEANS MADELEINE

Code Banque	14806
Code guichet	00041
Numéro de compte	70025492842
Clé RIB	73

IBAN (International bank account number)

FR76 1480 6000 4170 0254 9284 273

Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT

AGRIFRPP848

Ou par chèque de club, libellé à l'ordre de USOSG adressé à :

Patinoire du BARON
USO Sports de Glace
1 Rue Alexandre Avisse
45000 ORLEANS

Les engagements versés seront définitivement acquis. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical)

Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier.



Hôtels à proximité de la patinoire :

- **Le Bannier hôtel, restaurant**
13 Rue du Faubourg Bannier, 45000 Orléans / 02 38 53 25 86
- **Hôtel ibis Orléans Centre**
Angle, 4 Rue Du Marechal Foch, Bd Rocheplatte, 45000 Orléans / 02 38 54 23 11
- **Appart'hôtel Odalys City/Campus Saint Jean**
26 Rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans / 02 38 75 14 75
- **Urban Style Hôtel des Cèdres**
17 Rue du Maréchal Foch, 45000 Orléans / 02 38 62 22 92
- **Appart'City Orléans - Appart Hôtel**
4 Rue de Lahire, 45000 Orléans / 02 77 81 54 50

USO SPORTS DE GLACE
Loisirs et compétition